

MENTION COMPLEMENTAIRE COLORISTE PERMANENTISTE

Session 2005

E1C – Réalisation d'un défrisage

Durée : 3 heures maximum - Coef. 2

En début d'épreuve, vous remettez au jury la fiche technique de diagnostic remplie **sans rature**, cette fiche vous a été envoyée avec la convocation.

Pour un modèle féminin ou masculin pourvu de cheveux frisés naturellement sur l'ensemble de la tête, il est demandé :

- la réalisation d'un défrisage des longueurs ou des repousses sur tête entière
- un séchage mettant en valeur le résultat.

Le candidat ne sera pas autorisé à passer la troisième partie de l'épreuve :

- en l'absence de modèle
- en présence d'un modèle non conforme.

La vérification de la conformité a lieu avant le début de la 3^{ème} partie.

MENTION COMPLEMENTAIRE
COLORISTE PERMANENTISTE

E1C - Réalisation d'un défrisage

Durée : 3 heures - Coef. 2

N° du candidat :

Mèche témoin
avant le défrisage

